



SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société culturelle, historique et scientifique fondée le 14 décembre 1935

14 avenue Courbet – 89000 Auxerre

Site internet : www.sfay.org – Adresse courrielle : info@sfay.org

Numéro 137

Juillet 2025

Éditorial

Le 13 juin 2025, par une belle et chaude journée ensoleillée, les membres de la SFAY au nombre de vingt sont partis à la découverte de trois sites historiques de l'Avallonnais, sur les pas de Victor Petit, historien du XIXe siècle qui en avait proposé une description précise dans son ouvrage « Villes et campagnes du département de l'Yonne » paru en 1867 : la cité médiévale de Montréal, le château de Monthelon et le château de Ragny. Nous devons, par ailleurs, à nos collègues Monique et Jean-Dominique Caron de nous en avoir offert une version photographique au XXIe siècle, en 2015. Ce fut donc l'occasion, pour nous tous de découvrir trois modèles de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine.

Certes, Montréal, notamment sa collégiale, a été sauvée de l'oubli et d'une lente dégradation après la période révolutionnaire par l'intérêt que lui a porté Viollet le Duc, ainsi que nous le rappelle Françoise Louis dans son compte-rendu de visite ci-après. Pour faire connaître leur cité, il faut saluer les efforts de la municipalité et ceux de deux infatigables Montréalais, Geneviève et Max Honig, auteurs de deux petits guides d'information, « *Laissez-vous guider à Montréal, haut lieu de la Bourgogne* » et « *Nous reviendrons à Montréal* », clin d'œil à la chanson de Robert Charlebois...

Nous nous retrouverons maintenant à notre prochaine assemblée générale le samedi 13 septembre 2025, à 14 h30 salle Anna de la maison Paul Bert, 5 rue Germain Bénard, à Auxerre

où participeront les membres à jour de leur cotisation. (Attention un certain nombre de cotisations 2025 ne sont pas encore « rentrées! »). Elle sera suivie de la conférence de notre collègue Alain Paillery sur « le Pays d'Othe à l'âge de fer ». Nous serons présents, entre temps, au forum des associations organisé par la Ville d'Auxerre à l'abbaye Saint-Germain le 6 septembre 2025, à partir de 10 h jusqu'à 17 h où nous serons heureux de vous recevoir. D'ici là passez de belles vacances riches de découvertes.

Maître Jean-Louis Alliot
Président de la SFAY

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025, à 14 h 30

Salle « Anna », Maison Paul Bert

5, rue Germain Bénard, AUXERRE

Assemblée générale 2024

Réservée aux adhérents de la S.F.A.Y., le présent avis tient lieu de convocation.

Elle se déroulera de 14 h 30 à 15h30, selon l'ordre du jour suivant :

- ♦ Rapport moral et d'activité de l'exercice 2024
- ♦ Rapport financier de l'année 2024
- ♦ Prévision de budget pour l'année 2026
- ♦ Projets d'activités pour l'exercice 2026-2027
- ♦ Questions diverses

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en adressant le pouvoir ci-dessous par courriel ou par courrier à l'adresse portée en en-tête, avant le 10 septembre 2025.

✂-----
Je soussigné..... membre de la SFAY à
jour de ma cotisation 2025, donne pouvoir à
pour me représenter à l'AG ordinaire de la SFAY le 13 septembre 2025.

Date

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025, à 15 h 30

**Salle « Anna », Maison Paul Bert
5, rue Germain Bénard, AUXERRE**

**« le Pays d'Othe à l'âge de fer »
par Alain Paillery**

Cadre administratif retraité



À cheval sur l'Yonne et l'Aube, le Pays d'Othe, territoire de collines et de forêts, a connu à l'époque gauloise avant la romanisation, au 1^{er} millénaire avant J. C., comme dans la plupart des régions d'Europe à influence celtique, un développement économique lié à la métallurgie du fer, plus avancé que dans les régions romanisées.

IN MEMORIAM JEAN-MARC SAUR (1938-2025)



Jean Marc Saur, vice-président de la SFAY nous a quittés le 30 mars 2025. Nous étions nombreux, sa famille, ses nièces et neveu, ses collègues et amis de la SFAY à assister à l'office religieux au temple de l'Église protestante unie de Montparnasse-Plaisance, à Paris, le 8 avril où un dernier hommage lui a été rendu.

Avec lui, disparaît un des derniers « disciples » du Professeur René Louis, l'inventeur des fresques carolingienne de l'abbaye Saint-Germain en 1927, lui qui avait, aux côtés de Jean Roumailhac, Gilbert-Robert Delahaye et Alain Labbé, étudié pendant de nombreuses années les cryptes de l'abbaye Saint-Germain pour nous livrer ce magnifique ouvrage de référence publié en 1991 : « *Auxerre, Ve-XI^e siècle, Saint-Germain-Saint-Etienne.* » Membre du comité de rédaction, il est l'auteur de l'article « les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, leur évolution durant neuf siècles depuis la construction de l'oratoire primitif par Germain jusqu'aux alentours de l'an 1300 ».

Dans notre bulletin n° 29, en hommage à Gilbert-Robert Delahaye, nous le retrouvons photographié au côté de Jean Roumailhac, co-auteur de cette étude où il apparaît particulièrement souriant.

Né le 11 septembre 1938, il a été élève au collège Lavoisier, puis au lycée Turgot à Paris où il a passé un bac de physique-chimie. Il effectue son service militaire dans la marine en 1958 à Hourtin avant de suivre l'enseignement de l'École Normale de Fontenay-aux-Roses. Après avoir enseigné la physique-chimie, il intègre le CEA comme ingénieur jusqu'à sa retraite. Résidant à Paris, il venait régulièrement dans notre région où il avait acquis une propriété à Grandchamp, en Puisaye. C'est ainsi qu'il a participé activement aux travaux de recherches du Professeur René Louis à l'abbaye Saint-Germain. L'ingénieur qu'il était, est devenu historien, archéologue, dessinateur, épigraphiste...

Vice-président de la SFAY, il était l'organisateur des voyages culturels que la SFAY programmat chaque année. Les derniers organisés par ses soins nous ont permis découvrir la Mayenne et les édifices religieux de l'Aube. Tout était minutieusement préparé, les hôtels, les restaurants (souvent de bonnes tables !) étaient réservés et naturellement les visites étaient commentées par ses soins. Vice-président trésorier, il a su gérer habilement notre société à un moment où la gestion du site des Fontaines Salées a été transférée aux collectivités locales.

Victime d'un AVC, il était resté hémiparétique du côté droit. Il avait surmonté ce lourd handicap en s'astreignant à écrire de la main gauche et en apprenant à conduire un véhicule adapté à sa paralysie. La

disparition de sa sœur Nicole qui l'accompagnait dans ses déplacements l'avait contraint à limiter ses activités. Lui ayant succédé comme trésorier de la SFAY, j'ai eu l'occasion de le rencontrer dans son appartement de Montrouge où il vivait au milieu de ses livres et de ses souvenirs... Les Auxerrois et, plus généralement nos compatriotes, peuvent lui être reconnaissants de ses recherches au service du prestige du patrimoine culturel de la ville d'Auxerre.

Avec leur Président, l'ensemble des membres de la SFAY présente à la famille de Jean-Marc leur bien sincères condoléances.

Maître Jean-Louis Alliot

Président de la SFAY

JOURNÉE DÉCOUVERTE DANS L'AVALLONNAIS

Le 13 juin 2025, 20 membres de la SFAY étaient attendus place du Prieuré par monsieur Max Honig, époux de madame Geneviève Honig, membre de l'association des Amis de la Collégiale et présidente de l'association Montréal en Bourgogne. Monsieur Honig nous a fait visiter « son » village avec beaucoup de patience et d'amour. Montréal est un village dominant la vallée du Serein et offre à ses visiteurs des témoignages de son riche passé. Tout d'abord, d'où vient le nom de Montréal ? La légende dit qu'au VI^e siècle la reine Brunehaut et son petit-fils Thierry y établissent une de leurs résidences. C'est en souvenir de ses hôtes royaux que le village prit le nom de Mont-Royal, qui se transformera au cours du temps en Montréal.

Pour débiter notre visite, nous passons sous la « porte d'En-Bas », premier vestige des trois enceintes qui entouraient le château et la collégiale au Moyen Âge. Elles constituent un bel exemple de l'architecture militaire du XIII^e siècle.

Nous empruntons la Grande Rue pour remarquer plusieurs maisons :

- au 10, sur le fronton de cette propriété appartenant à Madame Honig, un fronton avec son blason ovoïde, indiquant que cette maison appartient à une femme. La cour située à l'arrière abrite une tour du XIII^e siècle.

- au 12, un escalier descend à une cave voûtée ayant probablement servi de salle de garnison et à l'époque où la vigne est cultivée dans la région, de cave à vin. À cette maison fait face, de l'autre côté de la rue, une maison présentant une avancée du XIV^e siècle.

- aux 18 et 20 se trouvent les deux plus anciennes maisons du village. Datant du XIV^e siècle, elles possèdent un auvent typiquement bourguignon soutenu par un pilier en encorbellement. Décrites par Viollet-le-Duc, ces maisons avaient un étage, détruit lors d'un incendie.

- Arrivant sur la place de la Mairie (emplacement de l'ancienne halle), nous remarquons, provenant de celle-ci, une pierre sculptée d'une salamandre, emblème de François 1^{er} qui y fit tenir ses États Généraux.

- Au niveau de la mairie se situe également la maison du Prévôt (basse justice) et celle du Collecteur d'impôts.

- au 38, une grande demeure témoigne d'un passé plus récent, construite par le général Habert, général d'Empire.

Nous passons par la rue escarpée qui est appelée « carcasson » (escargot en morvandiau) en raison du poste de guetteur en forme d'escargot.

- nous poursuivons notre chemin et découvrons au 42, magnifiquement restauré, le presbytère du curé-doyen. Lorsque Monseigneur l'Évêque venait à Montréal et y passait la nuit, une chambre lui était réservée. À proximité nous notons la présence d'un château d'eau construit en 1965 et caractérisé par un toit de lauzes.



En se dirigeant vers la porte de la 3^{ème} enceinte, nous découvrons l'emplacement du château (dont il ne reste qu'un puits) et la collégiale Notre-Dame. Sa construction a débuté en 1150. En 1845 Viollet-le-Duc est impressionné par ce véritable bijou architectural et fait classer l'édifice aux Monuments Historiques pour obtenir des crédits pour sa restauration. La collégiale n'a pas de clocher, le plan initial n'en comportant pas. Ce qui frappe dès l'entrée dans l'église, c'est la tribune avec un énorme encorbellement.

La renommée de la collégiale repose sur ses 26 stalles en chêne, ses 8 bas-reliefs et ses 5 groupes en ronde-bosse exécutés dans la première moitié du XV^e siècle par deux artisans de Nuits-sus-Armançon, les frères

Rigolley. Cette œuvre d'art est sans doute due à la générosité du roi François 1^{er} envers les chanoines. On remarque également, dans le chœur, un retable en albâtre du XV^e siècle, fortement mutilé et dans le transept sud un calvaire en pierre du XIV^e siècle, retrouvé en 1943 enterré dans le cimetière et reconstitué par le sculpteur Michel Roetzer. Avant de redescendre sur la place du Prieuré pour le déjeuner, nous parcourons le cimetière où se trouve la tombe du général de division Pierre Joseph Habert (Avallon 22 décembre 1773- Montréal 19 mai 1825), général de la Révolution et de l'Empire.

Notre pause méridienne au restaurant « Le Quinze » fut très sympathique et chacun a pu déguster les plats locaux, nous permettant de remercier à nouveau monsieur Honig.

Françoise Louis



Le château de Monthelon situé à 2,5 km sur un promontoire nous a permis de jouir d'une vue exceptionnelle sur la vallée du Serein. Les premières mentions de Monthelon, « Montis Alo » datent du VIII^e siècle. Manoir seigneurial au XIII^e siècle, il appartient à Henri de Montréal. Détruit à l'époque des croisades, il est reconstruit au XIV^e siècle et Robert de Sermizelles en devient le propriétaire. Détruit pendant la Révolution française, il a été transformé en ferme au XIX^e siècle. Sa reconstruction est entreprise après 1945 et il devient successivement orphelinat, puis colonie de vacances. Depuis 2009, c'est l'association du Château de



Château de Monthelon © J.-D. Caron

Monthelon qui en assure la restauration grâce aux financements publics (Drac, Région, Département, Etat). L'association met ses espaces de travail à la disposition d'artistes professionnels et propose toute l'année des ateliers, des interventions et des spectacles, auprès de différents publics, des scolaires notamment, ainsi que nous l'a expliqué Monsieur Jean-Benoît Mollet, son responsable, autour d'un café offert aux participants de cette visite. Ce château est occupé toute l'année par des familles d'artistes qui ont choisi ainsi de vivre sur place.



Enfin, le château de Ragny situé à 7 km sur le territoire de la commune de Savigny-en-Terre-Plaine, terme de notre périple, où un rafraîchissement bienvenu nous a été proposé par ses propriétaires actuels, Madame et Monsieur Garcia, a constitué une découverte pour bon nombre d'entre nous.



Château de Ragny © J.-D. Caron

Propriété de la Banque d'Algérie en 1960, puis de la Banque de France qui l'avait restauré et affecté à ses réunions, colloques et à une colonie de vacances, il était fermé au public jusqu'à son rachat, en 2023, par cette entreprise familiale qui y exerce une activité de chambres d'hôtes et d'organisation de réceptions. Construit à l'époque féodale par les sires de Ragny, renforcé au XV^e siècle en château-fort, puis propriété de François de la Magdelaine au XVII^e siècle, le domaine avait été érigé en marquisat sous Henri IV. Il comporte quatre corps de logis et quatre tourelles entourant une grande place avec ses arches médiévales du XII^e siècle. Trois salles de réception et une véranda peuvent accueillir jusqu'à 200 personnes. L'ancienne ferme est composée de trois bâtiments, une longère, une grange et un pigeonnier. L'ensemble de ces bâtiments, au milieu d'un parc de 11 ha, dans un paysage de plaines et de vallées bocagères est particulièrement impressionnant.

Jean-Louis Alliot

COTISATION 2025, C'EST ENCORE LE MOMENT

Les activités de la S.F.A.Y. entraînent des frais de gestion comme, par exemple, permettre l'édition de ce Bulletin de liaison. Pour cette raison, le conseil d'administration vous engage (si ce n'est déjà fait) à régler rapidement votre cotisation 2025. Rappel des montants : **35 € pour les membres actifs, 43 € pour les couples, à partir de 42 € pour les membres donateurs et à partir de 50 € pour les couples donateurs**. Le chèque, libellé à l'ordre de la S.F.A.Y., est à envoyer au Président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot, 21, rue Faidherbe, 89000 Auxerre.